

**Un Hedge Fund britannique particulièrement activiste « [The Children's Investment Fund Management](#) » (TCI) a exhorté le patron d'EADS de céder sur le marché ou de gré à gré sa participation dans Dassault Aviation (46,3%) qui pour TCI « représente un intérêt stratégique limité », « sur un marché de l'aviation d'affaire qui est en surcapacité » (74% des revenus de Dassault Aviation)**



Ravitaillement d'un Rafale sur un MRTT allemand

TCI estime que la vente des actions pourrait rapporter au moins 4 milliards d'euros, reversés en dividendes exceptionnels aux actionnaires de EADS (dont TCI détient environ 1%) d'autre part, d'un point de vue commercial, il serait logique de voir EADS se séparer de Dassault Aviation, l'Eurofighter étant un concurrent direct du Rafale de Dassault Aviation

TCI avait déjà fait parlé de lui en 2012 en envoyant une lettre aux principaux dirigeants de Safran. TCI exprimait son désaccord sur la politique d'allocation du capital (dont TCI détient environ 3%). Le Hedge Fund était également opposé à toute fusion avec Thalès (dont Dassault détient 26%).

TCI rappelait qu'en 2010, la direction de Safran avait lancé une offre sur l'équipementier Zodiac, une société qu'il juge de moins bonne qualité que Safran. « *Nous sommes opposés à toute nouvelle tentative sur Zodiac aux niveaux actuels. Fabriquer des moteurs est une activité supérieure à celle de fabriquer des sièges* », dit-il.

Le nouveau pacte d'actionnaire conclu en juillet entre EADS et l'Etat français d'une durée de 90 ans permet aux autorités françaises de continuer à peser sur la stratégie de Dassault Aviation. En vertu de ce pacte, la France bénéficiera d'une priorité pour racheter les titres d'EADS si ce dernier devait vouloir céder tout ou partie des actions qu'il détient. Au vu des finances publiques, le rachat par l'Etat semble peu probable.

Avec la future refonte d'EADS en Airbus et une baisse de l'influence des Etats dans la gouvernance, les marchés pèseront davantage sur la stratégie du groupe.